

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 04 Mars 2024

Date de la convocation : 22 Février 2024

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, COLLART Bernard, LETABLIER Olivier, BLOT Marc-Antoine, Mme HARDY Stéphanie

Absents excusés : LAVALLEY Bruno, LEVAVASSEUR Gérard

Absente : Mme ENDELIN Mylène

Pouvoir : LAVALLEY Bruno, pouvoir à Olivier LETABLIER

Secrétaire : COLLART Bernard

Adoption du compte-rendu de conseil du 06 Février 2024

Remis en amont de la réunion, le compte-rendu n'a pas appelé de remarques et a été approuvé à l'unanimité.

Etude devis voirie programme 2024

Le devis de l'entreprise COLAS est arrivé en mairie faisant apparaître distinctement 4 opérations :

- Le reprofilage/bitumage du parking arrière de la mairie et écoles : 21 702 €
- Le chemin d'accès à ce parking bitumage : 4 464 € TTC
- Le chemin du Château actualisation 2023 bitumage : 29 808 € TTC
- Le chemin Le Bel bitumage : 21 373 € TTC

Après étude et discussion, à l'unanimité des présents, le devis COLAS est accepté pour un montant de 77 347.44 € TTC dans sa totalité. Toutefois, il est décidé que la priorité de réalisation de ces travaux en 2024 est donnée aux chemins Le Bel et Le Château. La programmation de la partie arrière des écoles en 2024 ou 2025 sera décidée en fonction des possibilités budgétaires de la commune après l'élaboration du budget primitif 2024 en avril.

Mission DPO Adhésion Manche Numérique

Le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est une obligation pour toutes les collectivités depuis 2018. Il impose notamment la désignation d'un délégué à la Protection des Données (DPO). Cette mission déléguée est actuellement assurée en mutualisation avec la CMB. Or, ce service ne répondant plus suffisamment aux exigences de la loi est amené à disparaître. Manche Numérique dans le cadre de son Pôle sécurité conformité propose cette mission et ce rôle de DPO auprès des collectivités qui souscrivent à ce service. Manche Numérique assure l'accompagnement dans cette démarche de conformité avec le RGPD.

Après discussion, le conseil à l'unanimité souhaite l'adhésion dès que possible en 2024 à Manche Numérique pour cette mission DPO. Le coût sera de l'ordre de 1 600 € les 2 premières années, puis 1200 € à compter de la 3^{ème} année. Le Maire en tant que garant de la mise en conformité de la structure est autorisé à procéder aux démarches d'adhésion à ce service.

Remplacement du bungalow du stade : étude devis

Comme décidé lors du dernier conseil municipal, il a été pris contact et établi des devis près de la société DEZEL de Valognes proposant des structures de type conteneur neuves ou de seconde main ainsi que des structures modulaires de plus petites et différentes tailles en remplacement de l'actuel détruit par la tempête. Les modèles présentés allant de 3154 € à 4620 €. Après discussion, il est proposé par un élu de contacter une entreprise de TP qui réforme de telles structures modulaires à des prix plus attractifs et des matériels en bon état. Il est donc décidé de poursuivre cette démarche et de prendre cette décision lors du prochain conseil. Une autre entreprise est également citée dans le domaine d'équipements modulaires.

Point travaux divers et commerce / avenants

Les travaux relatifs à l'implantation de la nouvelle borne à incendie auront lieu les 5 et 6 mars.

Concernant le commerce les travaux de la phase 1 sont bien engagés désormais, les travaux de gros œuvre (lot 2) pour cette phase sont avancés. Les interventions du plombier chauffagiste (lot7) se poursuivent. Les travaux relatifs au lot 4 (Charpente bois-Menuiseries extérieures-Plâtrerie sèche-Isolation-Plafonds suspendus) sont également en cours (doublage et isolation murale). Toutefois, deux devis additifs ont été présentés par La Menuiserie du Littoral (lot 4) :

- L'un en raison de la suppression de poteaux bois endommagés par le remplacement d'un mur ossature bois pour un montant de 2 436.00 € TTC (soit 2030 € HT) afin de sécuriser le bâtiment extérieur
- Le second concernant l'échange d'un bloc porte hydro et un doublage supplémentaire dans l'une des réserves pour un montant de 1 146.88 € TTC

Ces devis sont acceptés à l'unanimité, le Maire autorisé à les signer. Ils constitueront un avenant au marché de ce projet transmis au Maître d'œuvre, Mr Laquaine, afin de régulariser cette situation.

Enfin, un renforcement du réseau électrique est souhaitable et acté. La puissance demandée (actuellement 12 kva monophasé sera insuffisante) devra être portée à 24 kva triphasée bleu. Une étude de faisabilité et un devis devront être fournis au maître d'ouvrage par ENEDIS.

Demandes de subventions 2024

14 demandes d'aides sont déjà parvenues en mairie à ce jour. Après étude de celles-ci, il a été accordé les aides suivantes :

- Collège Pierre Aguiton section sports études : 45 €
- Association pour le Don de Sang région Coutances : 50 €
- A.P.E du RPI Camprond Le Lorey Hauteville : 200 €
- Banque Alimentaire de la Manche : 100 €
- Amicale des Aînés : 200 €
- Comme un cri jailli de la nuit : Normandie : 150 €

M COLLART n'a pas pris part au vote relatif à l'Amicale des Aînés.

Comptes administratifs 2023 Budget Général et Lotissement

Les comptes administratifs déjà présentés de manière provisoire lors de la séance du 6 février dernier sont arrêtés de manière définitive.

Concernant le budget général, les résultats 2023 se présentent ainsi :

- Recettes de fonctionnement	317 099.43
- Dépenses de fonctionnement	-214 176.50
Soit un excédent fonctionnement 2023 de	= 102 922.93
- Recettes d'investissement	221 299.87
- Dépenses d'investissement	- 140 335.91
Soit un excédent 2023 investissement =	+ 80 963.96

Le résultat 2023 des sections cumulées est de : +183 886.89

Sous réserves de confirmation par le SGC, les résultats de clôture sont les suivants :

- Fonctionnement : 102 922.93	
- Excédent reporté : 210 683.47	
Soit un solde cumulé au 31/12/2023 de	<u>313 606.40 € en section de fonctionnement</u>
- Investissement : + 80 963.96	
- Report déficit antérieur : -119 626.76	
Soit un solde cumulé au 31/12/2023 de	<u>-38 662.78 € en section d'investissement</u>

Avant l'affectation de résultat, il conviendra d'y ajouter les restes à réaliser 2023 en dépenses d'investissement (198 340), ce qui nécessitera un besoin de financement pour la section d'investissement de 237 002.78 €.

Les affectations de résultat seront définies et votées lors du prochain conseil municipal

Le budget annexe lotissement fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement, des recettes de 10 000 € et des dépenses de 1 285.90 €, soit un excédent 2023 de + 8 714.10 €

En investissement : recettes 0, dépenses 7 754.70 €, soit un déficit 2023 d'investissement de – 7 754.70 €.

Le résultat 2023 des sections cumulées est + 959.40€

Les résultats de clôture en fonctionnement sont de + 23 714.10 €

Les résultats de clôture en investissement sont de – 46 788.63

Les budgets primitifs 2024 devront être présentés et votés avant le 15 avril. Le Maire demandera à rencontrer le Conseiller aux Collectivités Locales début avril dans le cadre de cette élaboration de budget. Le Maire interroge les élus sur le souhait de sa présence ou non lors du conseil où seront présentés et votés les budgets, sachant qu'il est très fortement sollicité à cette période. Les élus ne se prononcent pas compte tenu de la difficulté de concordance des agendas.

- **Retour rencontre avec les Archives Départementales :**

Le Maire rend compte de la rencontre avec M Pagnier des Archives départementales le 21 février dernier. Il a été fait un état des lieux et un point des documents à conserver et des archives pouvant être détruites. Il a été évoqué également la possibilité de conservation à St Lô et restauration de certains éléments comme les matrices cadastrales par exemple. Globalement, nos archives sont en bon état, mais la possibilité de pouvoir en transférer gratuitement une partie semble être une piste intéressante à utiliser. Quelques conseils concernant les documents d'état civil ont été apportés. Un autre rendez-vous aura lieu pour conventionner avec les archives et ainsi procéder à la mise à jour.

- **Questions diverses :**

- **Consommation électrique salle des fêtes :** Lors de la dernière manifestation (arbre de Noël organisée par le comité des fêtes), il a été constaté une consommation anormalement élevée comparativement aux années antérieures pour cette même manifestation. 2 élus font remarquer que des communes voisines ont fait remonter par la presse des informations identiques. Il est décidé de surveiller les consommations lors des prochaines utilisations de la salle et de ne pas facturer pour l'instant la consommation sans connaître les raisons de cet éventuel problème.

- **Courrier communal pour le retrait des sacs jaunes :** Le Maire présente et soumet à l'approbation des élus le modèle de courrier nominatif qui sera distribué dans les foyers dès que la campagne d'information communautaire aura débuté à ce sujet (passage en porte à porte au 1^{er} avril). Le courrier est validé ainsi.

- **Point manifestation 80^{ème}**

La présence du passage de reconstituteurs le samedi matin 27 juillet à Hauteville semble se confirmer. Afin d'étoffer et amorcer cette matinée, le maire souhaiterait réunir la commission animation avec les associations communales afin d'élaborer cet événement en commun.

- **Choix du revêtement de sol logement 1^{er} étage :**

La référence retenue après un choix dans l'échantillon proposé sera transmise à l'entreprise Pierre Peinture

- **ZADER :**

Même si une position de principe avait été discutée, la délibération a été reportée car elle nécessitait au préalable une présentation succincte au public. Elle sera approfondie avant présentation.

- **Projet citoyen partage énergie solaire :**

Un élu fait part à l'assemblée de son intérêt pour la mise en place d'un éventuel projet collectif à base d'énergie solaire basée sur l'autoconsommation et le partage de la surconsommation vers des bâtiments communaux ou équipements collectifs. Des contacts vont être pris avec l'association les 7 Vents dans un but explicatif et de conseil dans une telle démarche et projet.